

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Hambourg, le 26 septembre 2016

L'ÉOLIEN MARITIME AFFICHE DÉJÀ SA PERTINENCE ÉCONOMIQUE ET SA RÉALITÉ INDUSTRIELLE

Le SER sera présent du 27 au 30 septembre au salon Wind Energy Hambourg qui réunit 1 400 industriels exposants et attend plus de 30 000 visiteurs. L'occasion de dresser un état des lieux de la filière éolienne offshore française et européenne.

Concentration du marché et baisse des coûts de l'éolien offshore

L'éolien offshore connaît un développement sans précédent en Europe. Les capacités installées en 2015 sont deux fois supérieures à celles installées en 2014. En effet 3 018 MW ont été installés en 2015, pour atteindre une capacité cumulée installée de 11 027 MW.

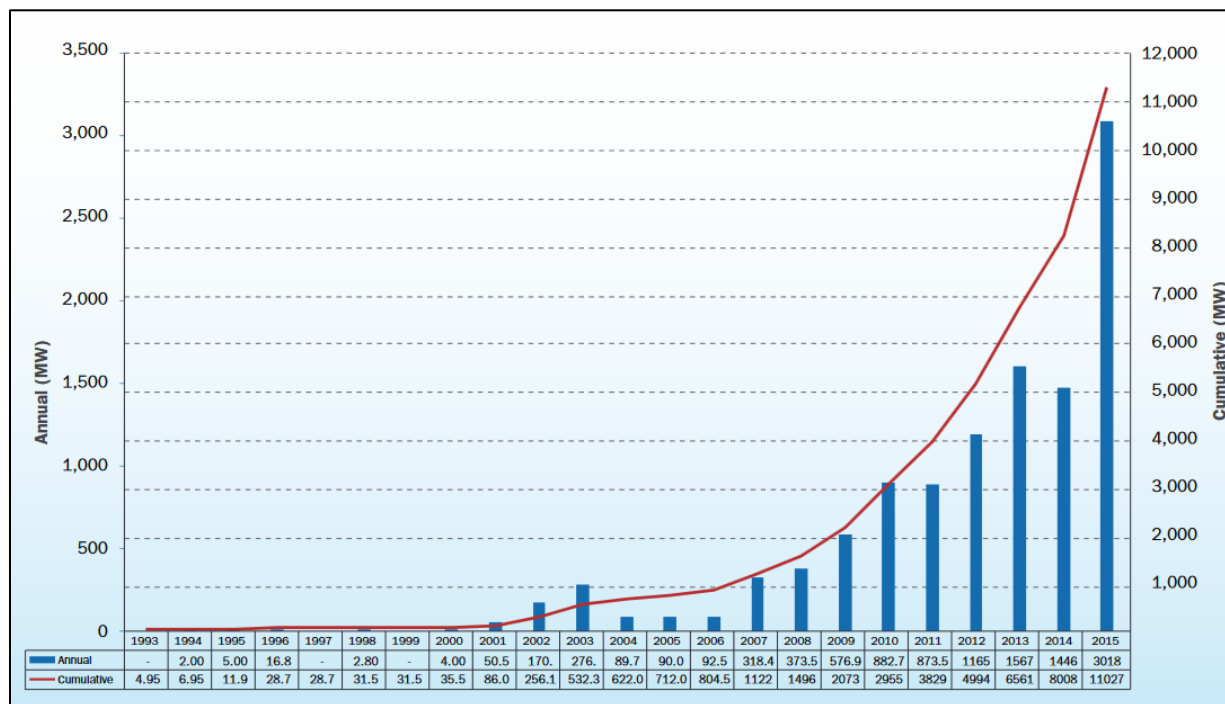


Figure 1: Cumulative and annual offshore wind installations (MW) - Source: WindEurope

L'important développement de l'éolien maritime a permis aux industriels européens du secteur de réaliser une spectaculaire réduction des coûts de production de l'électricité qui s'observe sur l'ensemble de la filière. A titre d'exemple, les parcs de Horns Rev3 (Danemark), Borssele 1 et Borssele

2 (Pays-Bas) affichent des prix de l'électricité respectivement de 103 €/MWh (hors raccordement), 72,70 €/MWh (hors raccordement) et de 87 €/MWh (raccordement compris).

En France, la baisse des coûts de l'éolien maritime pour les prochains parcs sera le fruit de l'action conjointe des acteurs publics et privés sur plusieurs leviers :

- L'effort de simplification administrative menée par les services de l'Etat, et en particulier la mise en place d'une nouvelle procédure d'appel d'offre, dite de « dialogue concurrentiel »¹.
- La standardisation de la production, déjà engagée par les industriels au niveau européen, et la réalisation d'économies d'échelle qui résultent notamment de l'augmentation de la puissance des éoliennes et de la taille des projets.
- Le retour d'expérience tiré de la mise en œuvre des projets attribués en 2011 et 2013.
- L'attribution d'un volume de projets suffisamment important pour que les travaux de rationalisation administratifs et industriels puissent avoir un impact significatif.

Les industriels de la filière, membres du SER, estiment que, compte tenu des spécificités maritimes françaises, en particulier bathymétriques, et des retours d'expérience des premiers parcs installés, le coût de l'électricité des fermes éoliennes offshore en France pourra atteindre, à l'horizon 2030, une fourchette comprise entre 100 €/MWh et 120 €/MWh. Pour y parvenir, il est important que les volumes attribués soient suffisants pour que les leviers, en particulier la rationalisation et standardisation de la production et les économies d'échelle, puissent avoir un impact significatif. Ces prix cibles sont corrélés à l'attribution d'au moins 12 000 MW supplémentaires d'ici 2030.

L'éolien offshore : déjà une réalité industrielle pour les entreprises françaises

Le marché européen de l'éolien maritime concentre des investissements croissants : après une période où ils sont restés stables entre 2010 et 2014 autour de 6 milliards d'euros annuel, l'année 2015 a vu doubler la capacité d'investissement pour atteindre 13,3 milliards d'euros. Les investissements continuent de croître : ainsi, au premier semestre 2016, le marché éolien maritime en Europe a généré plus de 14 milliards d'euros d'investissements².

Les 6 parcs éoliens maritimes français attribués en 2011 et 2013 en cours de développement représentent aujourd'hui un investissement de plus de 12 milliards d'euros. Ils ont déjà permis d'accélérer le développement et la diversification d'industriels français dans le secteur. Si le stade de développement des projets éoliens maritimes français n'en est pas encore à la phase de fabrication des machines, les ETI françaises qui se sont diversifiées vers l'éolien offshore remportent déjà des marchés à l'international pour la fourniture de composants majeurs des parcs éoliens offshore. Parmi elles, Nexans, fabricant de câbles de puissance totalisant plus de 13% des parts de marché du secteur en 2015, STX France, qui fabrique actuellement à Saint-Nazaire sa deuxième sous-station électrique offshore et qui vient d'enregistrer une troisième commande, ou encore NTN-SNR et Rollix, fabricants de roulements, pour lesquels l'éolien est l'un des principaux marchés. De nombreuses PME font également preuve de dynamisme sur ce marché en proposant leur savoir-faire à l'export. Le programme Windustry France, qui recensait 180 entreprises en 2013, en dénombre aujourd'hui 460 dans son annuaire de l'industrie éolienne.

¹ **Dialogue concurrentiel** : procédure de mise en concurrence en phases successives visant à permettre une discussion entre les candidats et l'Etat. Une première phase de dialogue entre l'Etat et les candidats, présélectionnés sur la base de leurs capacités techniques et financières, vise à définir les conditions auxquelles devront répondre les offres. Dans une seconde phase, les candidats remettent leurs offres conformément à un cahier des charges élaboré sur la base de cette phase de dialogue. Après instruction et examen de ces offres, les lauréats sont désignés par le ministre chargé de l'énergie.

² Investissements hors raccordement et coût du capital investit.

Enfin, l'implantation industrielle de Montoir-de-Bretagne (Pays-de-la-Loire), reprise récemment par General Electric, emploie aujourd'hui autour de 150 personnes et fournira des éoliennes pour trois des six parcs offshore français. Ce site fabrique déjà des éoliennes pour l'export, à destination de deux parcs, américain et allemand.

Eolien offshore : une politique industrielle qui porte ses fruits

La politique relative à l'éolien offshore menée par l'Etat se révèle dès maintenant un choix pertinent du point de vue économique mais aussi industriel. Sur le plan économique, la filière a déjà réalisé d'importantes baisses de coûts. Sur le plan industriel cette politique a d'ores et déjà poussé de nombreuses entreprises françaises à se diversifier et à se positionner à l'export avec succès. Les 12 milliards d'euros qui seront investis dans les parcs français permettront aux entreprises de nos territoires de devenir des acteurs de premier plan sur le marché de l'éolien offshore.

Contact presse SER : Françoise JOUET - francoise.jouet@enr.fr
01 48 78 05 60 / 06 45 33 57 47

A propos de Windustry France : Windustry France est un outil de structuration industrielle, porté par les acteurs de la filière éolienne et soutenu par l'État (Programme des investissements d'avenir). Ouvert à toutes les entreprises volontaires, le projet Windustry France 2.0 est composé de deux volets principaux :

1. L'accompagnement d'entreprises non-actives dans le secteur éolien, afin qu'elles s'y diversifient
2. La cartographie et la promotion des entreprises de la filière industrielle éolienne, sur le marché français et à l'export

Plus d'information sur le programme Windustry France : www.windustry.fr

Le Syndicat des énergies renouvelables regroupe 380 adhérents, représente un chiffre d'affaires de 10 milliards d'euros et plus de 75 000 emplois. Elle est l'organisation professionnelle qui rassemble les industriels de l'ensemble des filières énergies renouvelables : biomasse (FBE), bois, biocarburants, biogaz, éolien, énergies marines, géothermie, hydroélectricité, pompes à chaleur, solaire photovoltaïque (SOLER), solaire thermique et thermodynamique. Pour suivre le SER : www.enr.fr - twitter : @ser_enr - LinkedIn : Syndicat des énergies renouvelables